

## Comment combattre les insectes de jardin

LES plantes de jardin peuvent être attaquées par toutes sortes d'insectes destructeurs, dont quelques-uns abiment ou détruisent le feuillage, d'autres les fleurs; d'autres encore pénètrent dans les tiges et même dans les racines. Ces insectes nuisibles se divisent en deux grandes catégories, suivant la nature de leurs pièces buccales, comme suit: (1) insectes broyeur, qui mordent et mastiquent leur nourriture, comme les vers gris et les autres chenilles, et les coléoptères qui mangent les feuilles, et (2) les insectes suceurs, qui sucent leur nourriture au moyen de leurs becs pointus, comme les pucerons, les vraies punaises, les insectes à bouclier.

Si l'insecte à combattre est de ceux qui mordent, on emploie généralement un poison de l'estomac comme le vert de Paris ou l'arséniat de plomb, mais s'il a les parties de la bouche disposées pour sucer, ces poisons n'ont aucune efficacité parce que l'insecte insère son bec à travers le poison pour atteindre un endroit où il peut se nourrir sans danger. C'est pourquoi on recommande généralement, pour les insectes suceurs, d'employer des insecticides de contact; les plus employés sont l'émulsion de pétrole, le savon d'huile de baleine, et les préparations à base de tabac.

L'émulsion de pétrole (huile de charbon) se prépare comme suit: Prenez 2 gallons d'huile de charbon, 1 gallon d'eau de pluie, et une demi livre de savon. Faites chauffer l'eau, coupez le savon en fines rognures et ajoutez-les à l'eau, en brassant jusqu'à ce que le tout soit parfaitement dissout. Versez

ensuite le mélange dans l'huile de charbon et barattez le tout énergiquement avec une seringue ou une pompe aspirante pendant cinq minutes, ou jusqu'à ce que vous ayez obtenu une émulsion crémeuse, épaisse. C'est la solution mère, qui s'épaissit en une masse semblable à de la gelée en refroidissant. Bien faite, la solution mère se conserve pendant des mois si elle n'est pas exposée à l'air. Lorsqu'on désire s'en servir il faut la diluer avec neuf fois sa quantité d'eau chaude.

Lorsqu'il ne faut qu'une petite quantité de solution d'huile de charbon pour emploi immédiat, le mélange suivant est recommandé:  $\frac{1}{4}$  d'huile de charbon, 8 onces de farine, 2 gallons d'eau. Remuez la farine et l'huile de charbon ensemble, puis ajoutez l'eau et brassiez énergiquement cinq minutes. Ce mélange doit être employé immédiatement.

Le savon à l'huile de baleine ou de poisson est très employé pour les pucerons et les insectes du même genre, mais son ordeur désagréable déplaît à beaucoup d'amateurs de plantes d'ornements. Pour les pucerons bruns ou noirs, il faut employer ce savon à raison de 1 livre par quatre gallons d'eau chaude; pour les pucerons verts ou les thrips, une livre par six gallons d'eau. En ce qui concerne les extraits de tabac, des préparations commerciales contenant 40% de sulfate de nicotine sont vendues par la plupart des grainetiers, des quincailliers, et des pharmaciens, et elles doivent être employées de la façon indiquée par les instructions qui les accompagnent.

## Organisation nationale de producteurs de lait

### LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES CULTIVATEURS LAITIERS

LES divers représentants des organisations de producteurs de lait du Canada réunis à Ottawa le 28 courant ont autorisé la publication de la déclaration qui suit:

"Depuis le 15 mars, 1935, il existait au pays deux organismes supposés représenter les cultivateurs laitiers du Canada, notamment le Conseil Canadien d'Industrie laitière et la Fédération des Producteurs de lait du Canada".

Le 28 mai dernier, il y eut à Ottawa ce qu'il est convenu d'appeler la plus grande réunion de représentants des intéressés en industrie laitière de la province d'Ontario et de la province de Québec, dans le but de considérer les possibilités d'une affiliation nationale de tous les organismes chargés de protéger les intérêts des producteurs. Les organisations qui étaient représentées à ce congrès, quelques-unes par plusieurs délégués furent:

La Coopérative Fédérée de Québec, L'Union Catholique des Cultivateurs, L'Association de Producteurs de Lait d'Ontario,

L'Association des fabricants de Fromage d'Ontario.

L'Association des Fournisseurs de Crème d'Ontario.

La Coopérative des Fermiers-Unis d'Ontario,

L'Association des fabricants de lait concentré de Toronto.

Parmi ces représentants, quatre organisations avaient autorisé leurs délégués à voter toute mesure ayant pour but de consolider l'organisation des producteurs de lait, selon que la chose serait décidée à cette convention. Une cin-

quième organisation faisait déjà partie de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait.

Après une discussion très intéressante du projet, et une étude approfondie des avantages qu'il présente, la résolution suivante a été passée unanimement:

"Il y a actuellement deux organisations prétendant avoir pour objet de promouvoir les intérêts des producteurs de lait.

L'une de ces organisations comprend parmi ses membres les manufacturiers de produits laitiers. L'autre comprend exclusivement des producteurs. Il est convenu que pour les organisations ici représentées, la ligne à suivre est de s'affilier à une organisation de producteurs. Il est donc résolu que nous décidions sur le champ notre affiliation à la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait.

#### Une conférence nationale

La résolution suivante fût également votée à l'unanimité:

"Nous recommandons à la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, d'organiser sous le plus bref délai possible une conférence nationale dans le but d'étudier à fond toutes les questions se rapportant à l'industrie laitière et de former si possible, une Association Nationale des Producteurs de Lait.

Ce congrès fut présidé par M. V. S. Milburn, président de la Ligue des Producteurs de Lait de la province d'Ontario. M. S. L. Loss, secrétaire de l'Association des fabricants de fromage d'Ontario agissait comme secrétaire officiel de la convention.

## ET CHEZ NOUS ?... .

### Causerie donnée à la radio, poste C K A C, Montréal, par M. J.-E. Laforce

UN journal australien, le "New Era", de Sydney, commentant une annonce de l'une des diverses sociétés mutuelles de prévoyance de l'Australie, donne les constatations suivantes:

"D'après la loi de la moyenne, nous présumons que les faits suivants se seront réalisés dans 40 ans:

"Dans chaque groupe de 100 jeunes âgés de 25 ans, en santé,

"UN sera riche;

"QUATRE seront à l'aise;

"CINQ devront travailler pour gagner leur vie;

"TRENTE-SIX seront morts;

"CINQUANTE-QUATRE devront compter sur la charité de leurs parents ou sur celle du public, pour ne pas mourir de faim."

Et chez nous ?

N'y a-t-il pas danger qu'il en soit ainsi pour un trop grand nombre de gens ? pour une forte proportion de nos jeunes qui viennent d'atteindre leurs 25 ans, qui jouissent d'une excellente santé, et pour qui la vie semble remplie de promesses ?

C'est par milliers qu'en notre pays, nous les comptons, les jeunes de 25 ans. Dans une année d'ici, il s'en trouvera encore d'autres milliers qui auront atteint cet âge.

Que leur réserve l'avenir ?

En l'année 1976, combien de ces jeunes seront encore obligés de travailler pour gagner leur pain de chaque jour ?

Quelle sera la proportion de ceux qui, pour ne pas mourir de faim, pour avoir un abri, pour jouir de la chaleur par les temps froids, et pour ne pas sortir dévêtus, devront compter sur la charité de leurs parents, de leurs amis ou même sur la charité publique ?

En Australie, on dit que cette proportion atteindra 54 pour-cent.

Ici, y aurait-il possibilité pour qu'au moins à moitié de nos jeunes maintenant âgés de 25 ans et en bonne santé, soient en état de vivre par eux-mêmes, comme des gens à l'aise, quand ils atteindront 65 ans ?

Certainement.

Mais pas dans tous les métiers, ni dans toutes les professions; encore moins chez ceux qui louent leurs services aux autres, et gagnent ainsi leur vie au jour le jour.

Le négoce pourrait permettre à beaucoup de gens passés la soixantaine, de jouir de l'aisance. Mais pas à tous les commerçants.

Seuls, les commerçants soigneux, propres au moral comme dans leurs transactions et dans leurs établissements commerciaux; les commerçants qui savent servir la clientèle, qui savent acheter, qui prennent, par leurs aptitudes aux affaires du négoce, assez d'ascendance sur les clients pour qu'ils reviennent avec de nouvelles commandes, de nouveaux achats; les commerçants qui sont prudents, qui ne font pas trop de pertes, qui sont économes et qui savent bien placer leurs profits accumulés, ceux-là seuls peuvent compter que dans 40 ans, ils pourront vivre par eux-mêmes, avec les revenus accumulés de leur travail... si une crise financière ne vient pas ruiner les établissements industriels, commerciaux ou financiers où ils ont placé leurs valeurs.

L'industrie pourrait permettre à plusieurs jeunes d'aujourd'hui, remplis de talents, débordant d'ardeur et secondé par une santé de fer (comme on dit à la campagne) de vivre par eux-mêmes

quand ils atteindront leur soixante-cinquième année.

L'industrie, cependant, ne saurait promettre un tel résultat à toute la jeunesse qui se sent des aptitudes ou de l'attrait pour la production industrielle. La raison, c'est qu'il entre tant de facteurs pour la réussite en industrie, que beaucoup de gens intelligents, débrouillards, calculateurs, n'arriveront jamais au succès financier, en dépit de tout leur courage, de leur énergie, de leur savoir-faire, de leurs relations, voire de leur compétence.

Et parmi ceux qui réussiront, qui, vers l'âge de 50 ans, seront considérés comme des gens à l'aise, ou mieux encore, des richards, combien de ceux-là, 15 ans plus tard, auront perdu tout leur avoir, sans qu'il n'y ait eu de leur faute ?

L'assurance, dit-on, donne la certitude d'une heureuse vieillesse à ceux qui y travaillent, soit comme agents, soit comme employés, encore mieux comme assurés, et de mieux en mieux comme actionnaires.

Nul doute qu'il y a beaucoup de vérité dans cela.

Cependant, les employés des compagnies d'assurances sont des employés comme les autres; comme les autres ils sont sujets à toutes sortes d'imprévoyances, de maladies, de pertes d'argent. Les assurés sont en meilleure posture, affirme-t-on. C'est possible! Cependant, sur cent jeunes de 25 ans, en santé, combien s'en trouve-t-il qui s'assurent ? Et parmi ces derniers, combien paient leurs annuités tel que convenu par le contrat, afin de retirer le montant prévu, et sur lequel ils comptent pour vivre ? Et, même parmi ceux-là, combien s'en trouve-t-il, qui, après avoir retiré le montant accumulé pendant tant d'années, le place pour qu'il dure toute leur vie ?

C'est différent avec les actionnaires, me direz-vous.

Je ne contredirai pas.

À votre tour, vous voudrez bien admettre que sur 100 jeunes de 25 ans, quel que soit leur état de santé, il s'en trouve une infime proportion qui sont actionnaires de compagnies d'assurances prospères.

Car il y a aussi des compagnies d'assurances qui ne paient pas de dividendes à leurs actionnaires. Et, comme pour le commerce et l'industrie, il se trouve des actionnaires qui ont de la malchance dans le placement de leurs capitaux.

La banque! ah! la voilà l'affaire des affaires! diront maintes gens.

Peut-être, mais pas pour tout le monde.

Tout d'abord, parmi les jeunes de 25 ans, quelle est la proportion de ceux qui sont présentement ou seront plus tard actionnaires, dans les banques qui font de bonnes affaires, et qui continueront d'en faire durant les prochains 40 ans ?

La proportion en est plutôt minime.

Et, parmi les plus fortunés, combien auront encore leurs épargnes dans 40 ans, même en supposant qu'ils les aient acquises à force de travail, de persévérance, de tenacité, d'intelligence dans leur conduite, de probité avec leurs concitoyens; même s'ils ont été des maîtres dans le négoce de l'argent, s'ils ont bien su faire leurs placements d'argent des autres ? Combien de ceux-là perdront le leur, leur argent, et arriveront à l'âge de 65 en connaissant la gêne, la misère parfois ?... et une misère pire que celle

(Suite au dernier couvert)